

En 2020, une récolte francilienne pénalisée par les excès climatiques mais de bonne qualité

En 2020, la récolte des grandes cultures est sensiblement inférieure à la moyenne quinquennale, en raison de la baisse des rendements. En cause, les excès climatiques qui ont marqué cette campagne agricole avec une pluviométrie excessive à l'automne et une sécheresse marquée au printemps et durant l'été, aggravée par l'impossibilité de contrôler la jaunisse de la betterave. La valeur de la production agricole régionale reculerait sous l'effet de la contraction des volumes, et ce malgré la hausse des prix.

Les céréales, oléoprotéagineux et betteraves constituent les principales grandes cultures en Île-de-France. En 2020, la récolte globale de céréales et oléoprotéagineux se situe 9 % en-dessous de la moyenne quinquennale (période 2015-2019) tandis que celle de betteraves plonge à -53 %. En France métropolitaine, la baisse est respectivement de -13 % et -32 %. La production francilienne représente 4 % de la production nationale de céréales et oléoprotéagineux et 7 % de celle de betteraves.

Des productions céréalières impactées par les épisodes contrastés de pluie et de sécheresse

En Île-de-France, la récolte de blé tendre diminue de 15 % par rapport à la moyenne quinquennale, dans le sillage des surfaces, le rendement étant conforme à la moyenne quinquennale. La pluviométrie excessive de l'automne a en effet bouleversé les assolements. Alors qu'initialement prévues en blé, de nombreuses parcelles auront été emblavées en cultures de printemps (orge, maïs, protéagineux). Avec 1,5 million de tonnes, c'est la deuxième plus petite récolte de blé tendre de ces trente dernières années, après 2016, année catastrophique où elle fut réduite à 1 million de tonnes. La qualité est toutefois satisfaisante, avec notamment de bons taux de protéines et des poids spécifiques élevés, répondant ainsi aux critères de commercialisation tant pour la meunerie que pour l'export.

La production d'orge est en baisse de 7 % par rapport à la moyenne quinquennale, la hausse des surfaces (+14 %) ne compensant pas la baisse des rendements (-18 %). La forte hausse des surfaces d'orge de printemps (+34 %), conséquence du report des mauvais semis d'automne sur des semis de printemps, a été contrecarrée par la forte baisse des rendements (-23 %) causée par la jaunisse nanisante de l'orge, virose transmise à la plante par des pucerons.

La production de maïs s'accroît de 6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années sous l'effet d'une hausse de 33 % des surfaces, les rendements se repliant quant à eux de 21 %, pénalisés par la sécheresse estivale au moment de la floraison.

Une production de protéagineux en hausse mais des oléagineux en baisse

La production de protéagineux augmente de 6 % par rapport à la moyenne quinquennale, dans le sillage des surfaces, les rendements se repliant sous l'effet de la sécheresse et de la canicule en fin de cycle. Les situations sont toutefois contrastées selon les cultures. Les volumes récoltés de pois surpassent de 35 % la moyenne grâce à la forte hausse des surfaces (+50 %), les rendements baissant de 10 %, contrairement aux volumes de féveroles qui chutent de 39 % en raison de la forte diminution des surfaces (-24 %) et des rendements (-22 %).

Quant aux oléagineux, la production de colza chute de 19 % par rapport à la moyenne quinquennale du fait de la baisse des rendements et surtout des surfaces. Le tournesol, production marginale dans la région, voit ses surfaces augmenter pour la quatrième année consécutive.

Une production betteravière catastrophique, moitié moindre

La production de betteraves est inférieure de 53 % à sa moyenne quinquennale en raison de l'effondrement des rendements (divisés par deux), couplé au repli des surfaces (-5 %). Cette situation sans précédent résulte de la conjonction d'une sécheresse estivale marquée et d'une jaunisse très virulente, dans un contexte d'interdiction de l'usage des néonicotinoïdes.

Une valeur de la production agricole régionale en baisse

En 2020, dans un contexte de demande internationale ferme et d'offre réduite, les prix augmentent sans toutefois pouvoir compenser le fort repli des volumes. La valorisation de la production des exploitations franciliennes de grandes cultures est, de nouveau, en baisse.

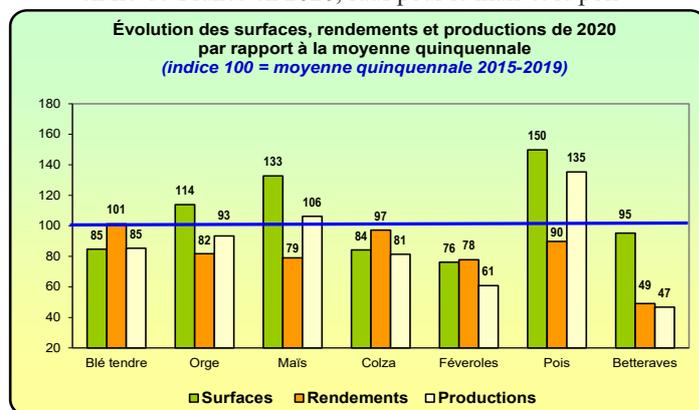
Une récolte moins abondante que la moyenne quinquennale en Île-de-France en 2020, sauf pour les protéagineux

	Superficie 2020 (ha)	Production 2020 (t)	Évolution récolte 2020/2019 (%)	Évolution récolte 2020/moy. quinq. (%)	Variation récolte 2020 / 2019 (t)	Variation récolte 2020 / moy. quinq. (t)
Céréales	358 415	2 474 660	-23	-9	-725 380	-252 985
Oléagineux	70 890	232 560	+39	-11	+64 650	-27 985
Protéagineux	18 475	56 860	-3	+6	-1 480	+2 985
TOTAL COP *	447 780	2 764 080	-19	-9	-662 215	-277 985
Betteraves	43 415	1 708 580	-53	-53	-1 902 080	-1 948 325

Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

* COP : céréales, oléagineux et protéagineux

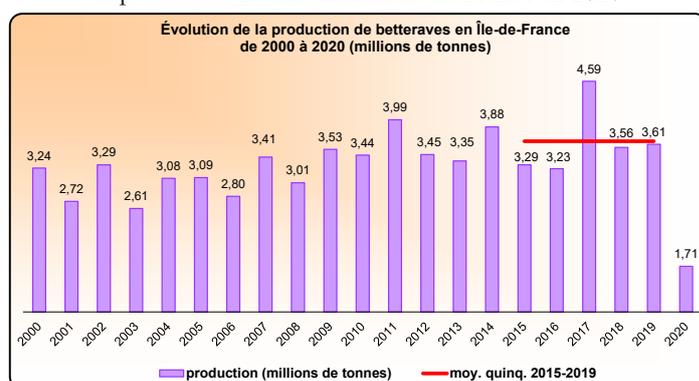
Des productions inférieures aux moyennes quinquennales en Île-de-France en 2020, sauf pour le maïs et le pois



Source : Agreste Île-de-France - statistique agricole annuelle

Guide de lecture : par rapport aux moyennes quinquennales, la production de maïs a augmenté de 6 % (indice 106), la surface de blé tendre a diminué de 15 % (indice 85)

La jaunisse et la sécheresse ont divisé par deux la production de betterave en Île-de-France en 2020



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

* Pour la campagne agricole millésimée 2020, le cycle de production se déroule de septembre 2019 à décembre 2020 et le cycle de commercialisation de juillet 2020 à juin 2021.

Comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2020¹

Des résultats en baisse en 2020

Selon les résultats provisoires présentés à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) le 7 juillet 2021, la valeur ajoutée brute de la branche agricole², à 436 millions d'euros en Île-de-France en 2020, diminue de 9 % par rapport à 2019. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs³, hors inflation, enregistre, quant à elle, une baisse quasiment dans les mêmes proportions (- 8 %).

Une valeur³ de la production agricole, hors subventions, en baisse de 6 %

En 2020, la valeur de la production agricole d'Île-de-France, hors subventions, baisse de 6 % sur un an avec, globalement, des prix qui augmentent de 6 %, et des volumes qui reculent de 11 %. Les évolutions sont toutefois contrastées selon le type de productions agricoles. La valeur globale des produits végétaux diminue de 6 % tandis que celle des produits animaux est quasi stable (+ 0, 1 %).

Dans le détail, la valeur du blé tendre, de l'orge et de la betterave se replie respectivement de 14 %, 26 % et 42 %. A l'inverse, la valeur des oléagineux, des protéagineux et du maïs augmente de respectivement 50 %, 11 % et 9 %. La valeur des produits maraîchers et horticoles augmente de 1 %, celle des pommes de terre de 11 % et celle de la production fruitière de 10 %. La valeur des vins de Champagne régresse de 15 %, tirée vers le bas par la forte baisse des volumes (- 16 %), les prix affichant une modeste progression (+ 1 %).

Concernant les produits animaux, la valeur des gros bovins et des volailles augmente de respectivement 5 % et 0,2 %, celle des œufs est stable, tandis que celle du lait et des produits laitiers recule de 3 %.

Une valeur globale des aides⁴ agricoles en baisse de 5 %

La valeur des aides agricoles baisse globalement de 5 % en 2020 en raison de la diminution de 5 % des subventions d'exploitation, et ce malgré la hausse de 7 % des subventions sur les produits (essentiellement les protéagineux), leur valeur étant infime. Cette diminution reflète surtout la fin du crédit d'impôt pour la consommation et l'emploi (CICE) comptabilisé comme une subvention d'exploitation, à la différence des allègements de charges pérennes qui le remplacent. Elle n'est plus liée cette année au transfert des aides directes (2015-2019) des régions septentrionales (à dominante céréalière, avec des aides à l'hectare historiquement plus élevées) vers les régions méridionales.

Un léger recul des charges

En Île-de-France en 2020, le coût global des consommations intermédiaires recule (- 3 %), en lien avec la diminution de la valeur des produits pétroliers, des engrais et des produits de protection des cultures (respectivement - 16 %, - 13 % et - 3 %), et ce malgré la hausse des semences et plants, des aliments pour animaux, des dépenses vétérinaires et des services (respectivement + 6 %, + 5 %, + 2 % et + 0,2 %). Quant aux impôts fonciers, principales autres charges, ils diminuent de 25 %.

¹ voir encadré « Méthodologie »

² voir encadré « Définitions »

³ valeur de la production = volume * prix

⁴ aides couplées à la production végétale et animale (subventions sur les produits) et aides à l'exploitation (subventions d'exploitation : aides découplées, aides à l'investissement, aides de crise, calamités, etc.)

2 Définitions

La **production de la branche agricole** est valorisée au **prix de base**. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, augmenté des subventions sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le solde entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires, avec ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts (impôts fonciers et impôts sur la production).

Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2020

Évolution des principaux postes entre 2019 et 2020

	Valeur 2020 (millions d'€)	Valeur 2019 (millions d'€)	Indice de volume	Indice de prix	Variation de la valeur (2020/2019 en %)
PRODUITS VEGETAUX, dont	896	954	87	108	- 6,1 %
Blé tendre	203	236	75	115	- 13,8 %
Maïs	66	61	96	113	+ 8,5 %
Orge	88	120	71	103	- 26,4 %
Oléagineux	89	59	139	108	+ 49,7 %
Protéagineux	9	8	97	115	+ 10,7 %
Betteraves industrielles	63	109	52	112	- 42,0 %
Produits maraîchers et horticoles	226	224	98	102	+ 0,8 %
Pommes de terre	87	79	106	105	+ 11,0 %
Fruits	18	16	103	107	+ 10,4 %
Vins de Champagne	2	2	84	101	- 14,9 %
PRODUITS ANIMAUX, dont	66	66	103	97	+ 0,1 %
Gros bovins	10	10	106	99	+ 5,0 %
Volailles	8	8	101	99	+ 0,2 %
Oeufs	21	21	107	93	- 0,0 %
Lait et produits laitiers	19	20	99	99	- 2,6 %
SERVICES	70	72	98	99	- 2,8 %
TOTAL PRODUCTION HORS SUBVENTIONS	1 032	1 092	89	106	- 5,5 %
Subventions sur les produits	5	4	100	107	+ 7,2 %
TOTAL PRODUCTION AU PRIX DE BASE	1 037	1 097	89	106	- 5,5 %
CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES, dont	600	616	99	98	- 2,6 %
Semences et plants	75	70	105	101	+ 6,4 %
Produits pétroliers	40	48	99	85	- 15,9 %
Engrais et amendements	97	112	92	94	- 12,7 %
Produits de protection des cultures	91	94	100	97	- 2,9 %
Aliments pour animaux	61	58	106	98	+ 4,5 %
Dépenses vétérinaires	3	3	100	102	+ 1,9 %
Services	137	137	99	102	+ 0,2 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	436	480	75	120	- 9,2 %
Subventions d'exploitation	144	152	-	95	- 5,1 %
Impôts fonciers	21	27	-	75	- 25,2 %
Autres impôts sur la production	6	6	-	100	+ 0,3 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE AU COÛT DES FACTEURS	554	599	-	93	- 7,5 %

Source : Agreste (comptes régionaux de l'agriculture, 2019 semi-définitifs, 2020 provisoires)

1 Méthodologie

L'établissement des comptes macro-économiques de l'agriculture constitue une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du Ministère chargé de l'agriculture, au niveau régional, avec l'aide des services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes macro-économiques, nationaux et régionaux, sont établis en trois versions : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3. Ils sont mis à disposition sur le site internet du ministère de l'agriculture et agroalimentaire, dans l'espace Agreste Chiffres et Analyses / Thème Économie agricole et agroalimentaire / sous-thème Comptes de l'agriculture.

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2104/detail/>

Les comptes sont également publiés sur le site de l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Remarque :

Les montants des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation n'étant pas encore mobilisables, les aides du premier et du second pilier ont donc été simulées à partir des montants 2019, en intégrant l'impact de la réforme de la PAC 2015-2020.

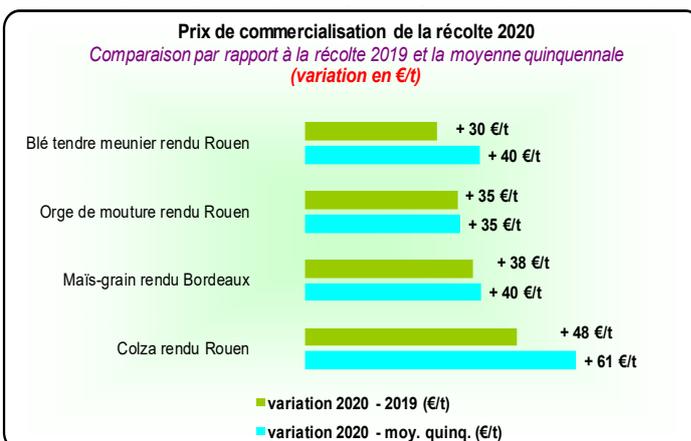
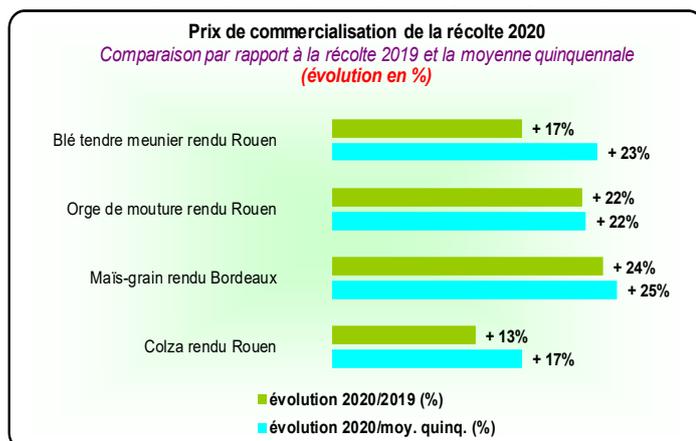
Pour en savoir plus :

Site Agreste : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2103/detail/>
Site Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5407390>

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 2000 – Insee Méthodes n°120
Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 1995 – Insee Méthodes n°91-92-93

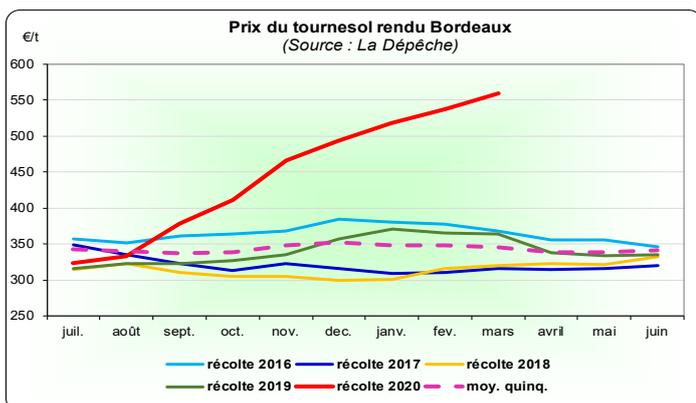
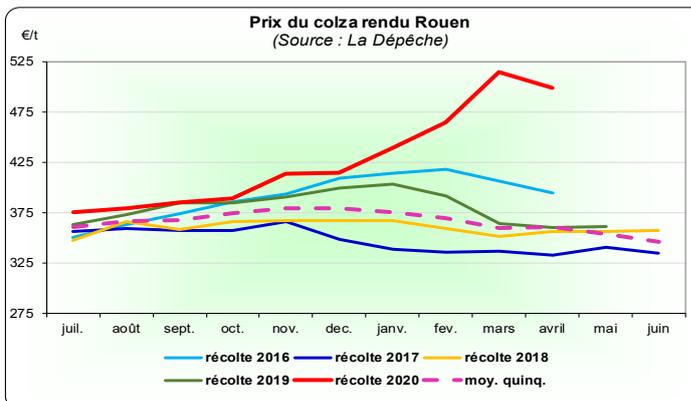
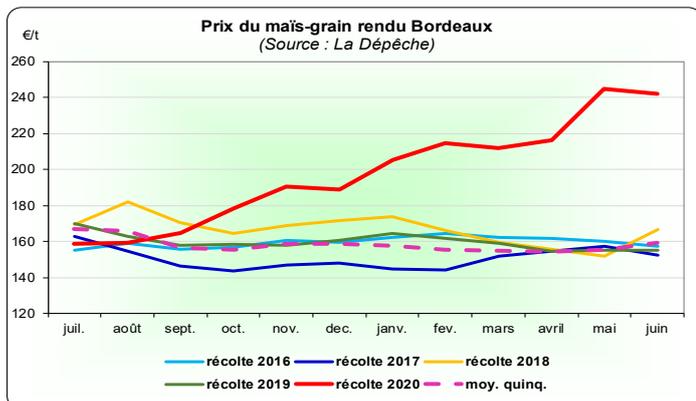
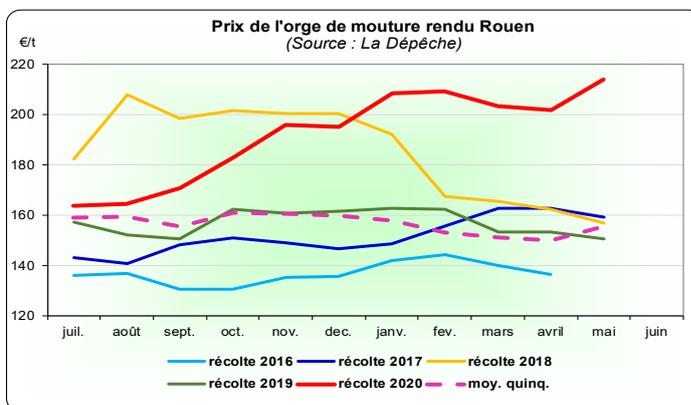
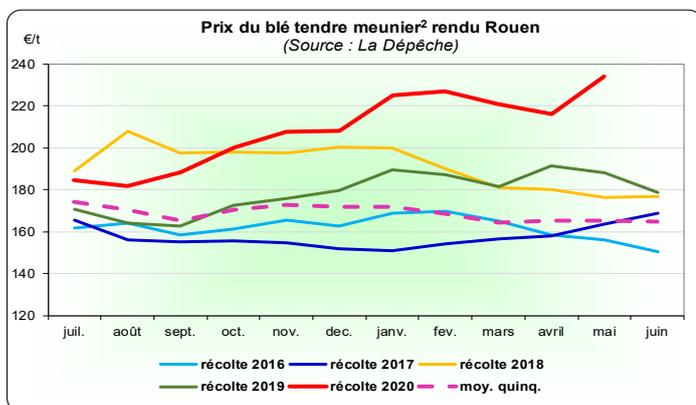
Prix de commercialisation de la récolte 2020¹

Récolte 2020 : les prix des céréales et des oléagineux supérieurs à ceux de 2019 ainsi qu'à la moyenne quinquennale



Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

Prix moyens mensuels des céréales et oléagineux de la récolte 2016 à la récolte 2020



¹ Prix de commercialisation de la récolte 2020

Pour la campagne agricole millésimée 2020, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2020 à juin 2021, le cycle de production se déroulant, quant à lui, de septembre 2019 à décembre 2020.

Les prix de commercialisation de la récolte 2020 concernent ici (cf. graphiques en haut de page) des prix de marchés, rendu port d'embarquement et prennent en compte, de ce fait, les coûts de collecte et de transport. Ils sont supérieurs aux prix payés à l'agriculteur.

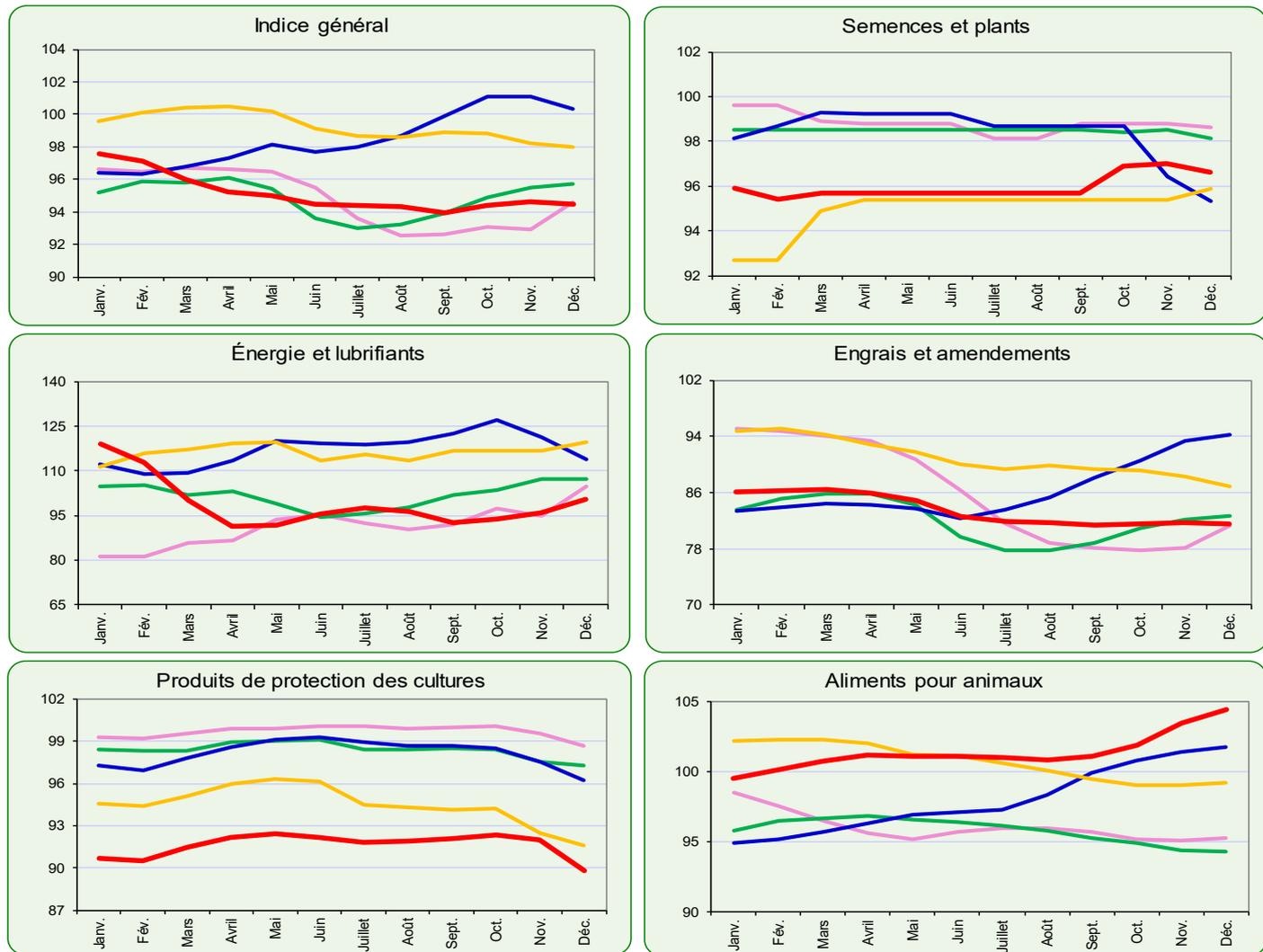
Les indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP, base 100 en 2015) utilisés pour les comptes mesurent, quant à eux, l'évolution des prix de marchés à travers un seul indice pour chaque produit (blé tendre, orge, etc.). L'évolution des prix est étroitement dépendante du niveau d'agrégation des produits élémentaires (cf. Insee Méthodes n° 114 et 121).

² blé tendre meunier rendu Rouen (PS de 76 kg/hl, temps de chute de Hagberg de 220 secondes, taux de protéines de 11 %)

Prix des intrants

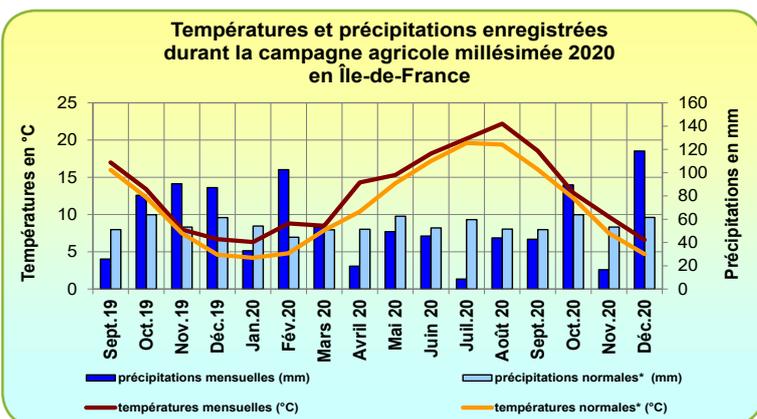
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Île-de-France (Ipampa, base 100 en 2015)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans le cadre de leur activité. Il est calculé à partir de l'enquête EPCIA, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans le domaine des différents intrants (engrais, énergie, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel).



Source : Agreste, IPAMPA

Météo 2020



Météo durant la campagne agricole 2019/2020 en Île-de-France (récolte 2020)	
septembre-19	L'été fait place à l'automne
octobre-19	Doux, gris et pluvieux
novembre-19	Un ballet de perturbations
décembre-19	Douceur, soleil et pluie
janvier-20	Ensoleillé et doux
février-20	Douceur remarquable
mars-20	Singulier mois de mars
avril-20	Un mois d'avril chaud et ensoleillé mais confiné
mai-20	La confirmation d'un très beau printemps
juin-20	Encore chaud, mais juste un peu
juillet-20	Un mois ensoleillé et très sec
août-20	A nouveau plus chaud que la normale et inégalement arrosé
septembre-20	Encore une chaleur remarquable et pas assez d'eau
octobre-20	Pluvieux et peu ensoleillé
novembre-20	Exceptionnellement sec et ensoleillé
décembre-20	Souvent perturbé, mais encore chaud malgré tout

Sources : Météofrance, Agreste Île-de-France
* normale : moyenne sur les 30 dernières années

Qualité du blé tendre en Île-de-France en 2020

La qualité du blé tendre francilien est au rendez-vous en 2020, avec des valeurs satisfaisantes à bonnes pour l'ensemble des caractéristiques physiques et technologiques. Cette récolte permet de répondre à la diversité des utilisations. De bons poids spécifiques et une qualité des protéines garantissent notamment une bonne aptitude à la transformation.

Sous l'effet combiné des niveaux de rendement et de la bonne valorisation de l'azote, les teneurs en protéines sont satisfaisantes. Les poids spécifiques, dont le potentiel était élevé au début du remplissage des grains grâce au temps sec et ensoleillé, sont bons.

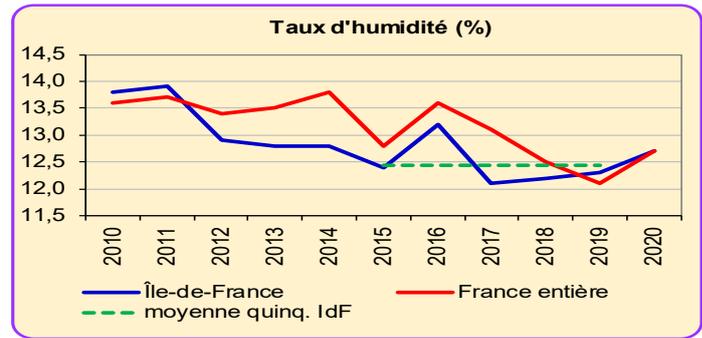
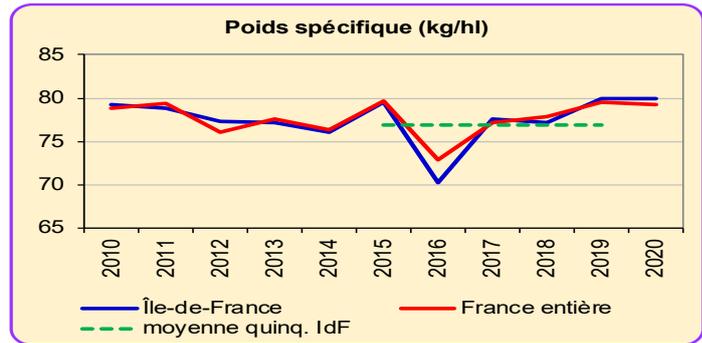
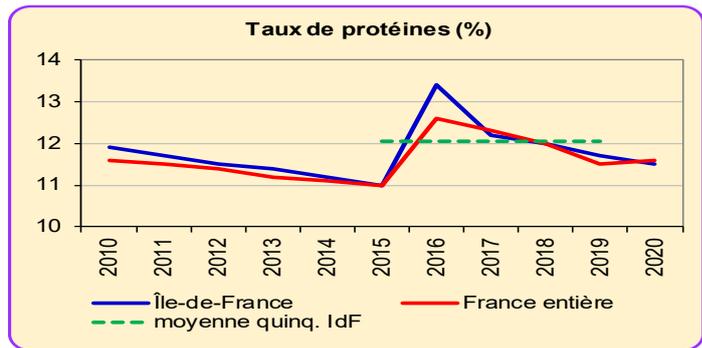
En 2020, les 5 critères de qualité des blés tendres (cf. définitions p.6) et leur positionnement par rapport aux moyennes quinquennales régionales 2015-2019 et aux moyennes nationales 2020 sont les suivants :

* **le taux de protéines** : le taux moyen francilien (11,5 % en 2020) est inférieur à la moyenne quinquennale régionale (- 5 %). Il est légèrement inférieur à la moyenne nationale 2020 (- 1 %).

* **le poids spécifique** : l'Île-de-France affiche un PS de 80 kg/hl en 2020, supérieur à la moyenne quinquennale régionale (+ 4 %). Il est légèrement supérieur à la moyenne nationale 2020 (+ 1 %).

* **le taux d'humidité** : le taux moyen francilien, de 12,7 % en 2020, se situe 2 % au-dessus de la moyenne quinquennale régionale. Il est identique à la moyenne nationale 2020. Grâce aux conditions sèches au moment de la récolte, les teneurs en eau basses permettront une bonne conservation des grains.

* **l'indice de chute de Hagberg** : à 300 secondes en moyenne en Île-de-France en 2020, il est inférieur de 2 % à la moyenne quinquennale régionale. La moyenne nationale est supérieure à 240 pour 95 % des volumes.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France



Qualité du blé tendre en 2020 : comparaison des paramètres de qualité de l'Île-de-France par rapport à la moyenne nationale

	Taux de protéines (%)	Poids spécifique (kg/hl)	Taux d'humidité (%)	Indice de chute de Hagberg (s)	Force boulangère (W)
Île-de-France	11,5	80,0	12,7	300	192
France	11,6	79,2	12,7	> 240 (95 %)	196

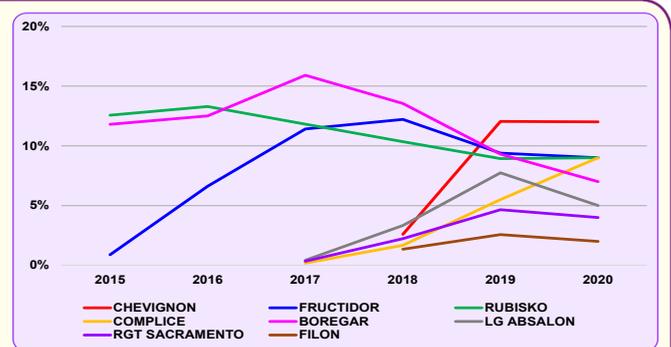
Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

Les huit variétés de blé tendre les plus semées en Île-de-France en 2020

En 2020, huit variétés de blé tendre en Île-de-France représentent globalement 60 % des surfaces et la part de chacune d'entre elles se situe entre 2 et 12 % des surfaces plantées.

En tête, on trouve CHEVIGNON (12 %) qui s'est stabilisé après sa forte progression en 2019, suivie par trois variétés qui totalisent chacune 9 % des surfaces (FRUCTIDOR et RUBISKO stables, COMPLICE en hausse). Les quatre autres variétés (BOREGAR, LG ABSALON, RGT SACRAMENTO et FILON) regroupent respectivement 7 %, 5 %, 4 % et 2 % des surfaces.

Le renouvellement variétal témoigne de la volonté des producteurs de s'adapter en permanence aux contraintes agroclimatiques et aux attentes des utilisateurs finaux.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (enquête répartition variétale)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2020

Cultures	11 - Région Île-de-France								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2020			évol. 2020/2019 (%)			évol. 2020/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	358 415	69	2 474 659	- 6	- 18	- 23	- 2	- 7	- 9
Blé tendre	194 290	76	1 469 618	- 13	- 14	- 25	- 15	+ 1	- 15
Blé dur	3 620	69	25 049	+ 58	- 3	+ 53	+ 20	+ 21	+ 45
Orge d'hiver	42 660	65	276 384	+ 1	- 17	- 17	- 6	- 10	- 15
Orge de printemps	58 110	53	307 134	- 7	- 33	- 37	+ 34	- 23	+ 3
Orges	100 770	58	583 518	- 4	- 26	- 29	+ 14	- 18	- 7
Mais grain	51 275	68	351 063	+ 15	- 16	- 4	+ 33	- 20	+ 6
Avoine	2 580	50	12 900	+ 15	- 19	- 8	- 1	- 14	- 15
Triticale	3 575	55	19 663	+ 12	- 11	- 1	+ 74	- 1	+ 72
Seigle	435	55	2 393	+ 55	- 13	+ 35	+ 32	- 3	+ 29
Oléagineux, dont	70 890	33	232 559	+ 28	+ 8	+ 39	- 6	- 5	- 11
Colza	60 705	34	204 897	+ 25	+ 10	+ 38	- 16	- 3	- 19
Tournesol	6 195	29	17 686	+ 57	- 5	+ 48	+ 225	+ 1	+ 228
Protéagineux, dont	18 475	31	56 858	+ 39	- 30	- 3	+ 13	- 7	+ 6
Pois	12 305	35	43 678	+ 41	- 30	- 1	+ 50	- 10	+ 35
Féveroles	6 150	21	13 130	+ 33	- 31	- 9	- 24	- 20	- 39
TOTAL COP	447 780	62	2 764 075	- 0	- 19	- 19	- 2	- 7	- 9

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

Sources des données de surfaces et de rendements des cultures en Île-de-France

* **Les surfaces 2020** proviennent de l'ASP (Agence de services et de paiement) et datent de décembre 2020. Elles correspondent aux surfaces déclarées par les exploitants agricoles de la région Île-de-France.

* **Les rendements 2020** sont issus principalement de l'enquête Terres labourables faite par le SRISE Île-de-France. Cette enquête nationale a concerné près de 335 exploitants en Île-de-France. Les autres sources utilisées sont l'enquête faite par FranceAgriMer Île-de-France auprès des collecteurs (coopératives agricoles et négociants) et l'enquête de conjoncture grandes cultures faite par le réseau d'enquêteurs du SRISE Île-de-France.

Définitions des critères de qualité du blé tendre

* **la teneur en protéines** : elle résulte de l'action combinée de la météorologie de l'année, du contexte agronomique de la parcelle ainsi que de la variété du blé. Les protéines sont le composant majeur du gluten, qui confère à la pâte ses propriétés d'extensibilité et de ténacité. 11 à 12 % de protéines sont attendus pour la plupart des produits de la panification et de 13 à 15 % pour les panifications spéciales type pain de mie.

* **le poids spécifique (PS)** : il correspond à la masse d'un hectolitre de grains, mesurée en kilogrammes. Il doit être au moins égal à 76 kg par hectolitre pour être conforme au niveau standard. Il est influencé par la variété du blé et par la météorologie durant le remplissage de l'épi.

* **le temps de chute de Hagberg** : il traduit la dégradation de l'amidon dans le grain et donne un aperçu du niveau de germination du grain. Exprimé en secondes, le seuil minimum requis pour un blé destiné à la meunerie est de 220 secondes. Des dérogations existent toutefois pour les blés ayant un temps de chute de Hagberg compris entre 180 et 220 secondes mais qui satisfont aux tests de panification.

* **le taux d'humidité** : il doit généralement être compris entre 14,5 et 15 %. L'humidité du grain influe sur la qualité du stockage et la conservation du grain.

* **la force boulangère (W)** : elle traduit l'aptitude des farines à s'hydrater, puis des pâtes à se développer, tout en gardant le gaz carbonique formé pendant la fermentation. On mesure la force boulangère à l'aide de l'alvéomètre Chopin par un travail de déformation de la pâte jusqu'à la rupture de la bulle.

Remarque : les critères ci-dessus correspondent à des repères pour différents marchés. Ils varient selon les utilisations (export, meunerie, fabrication d'aliments du bétail, etc.).

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France
(DRIA AF)
Service régional de l'information statistique et économique
(SRISE)
18, avenue Carnot
94234 CACHAN Cedex
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Directeur : Benjamin BEAUSSANT
Directeur de la publication : Gérôme PIGNARD
Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFOUKILA
Rédaction : Annie KIRTHICHANDRA
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : A parution
ISSN : 2268-5278 (en ligne)
ISSN : 1776-9671 (imprimé)
© Agreste 2021

ANNEXE I (1/2)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2020 - Données départementales -

Cultures	77 - Seine-et-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2020			évol. 2020/2019 (%)			évol. 2020/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	216 880	70	1 524 182	- 6	- 17	- 22	- 2	- 7	- 8
Blé tendre	115 605	77	890 159	- 14	- 13	- 25	- 15	+ 3	- 13
Blé dur	705	70	4 935	+ 76	- 3	+ 71	+ 2	+ 25	+ 27
Orge d'hiver	26 545	65	172 543	+ 5	- 17	- 12	- 3	- 10	- 12
Orge de printemps	34 730	53	184 069	- 9	- 33	- 39	+ 32	- 24	- 0
Orges	61 275	58	356 612	- 3	- 26	- 28	+ 14	- 18	- 6
Maïs grain	34 350	72	245 610	+ 15	- 13	- 1	+ 32	- 17	+ 9
Avoine	1 995	50	9 975	+ 25	- 19	+ 1	+ 1	- 14	- 13
Triticale	1 560	55	8 580	+ 33	- 11	+ 18	+ 94	+ 1	+ 96
Seigle	315	55	1 733	+ 70	- 15	+ 44	+ 67	- 4	+ 61
Oléagineux, dont	41 185	33	135 534	+ 38	+ 10	+ 52	- 1	- 5	- 7
Colza	33 695	34	114 563	+ 37	+ 13	+ 55	- 14	- 3	- 17
Tournesol	4 785	29	13 877	+ 61	- 6	+ 50	+ 256	+ 1	+ 261
Protéagineux, dont	9 940	32	31 321	+ 45	- 26	+ 6	+ 6	+ 2	+ 7
Pois	6 300	37	23 310	+ 47	- 26	+ 9	+ 75	- 5	+ 66
Féveroles	3 630	22	7 986	+ 41	- 31	- 3	- 37	- 18	- 48
TOTAL COP	268 005	63	1 691 036	+ 0	- 18	- 18	- 1	- 6	- 7
Cultures	78 - Yvelines								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2020			évol. 2020/2019 (%)			évol. 2020/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	53 725	66	356 588	- 4	- 20	- 24	- 2	- 11	- 13
Blé tendre	30 195	72	217 404	- 11	- 17	- 26	- 15	- 5	- 19
Blé dur	1 005	69	6 935	+ 45	- 7	+ 35	+ 30	+ 17	+ 53
Orge d'hiver	8 215	63	51 755	- 6	- 20	- 25	- 7	- 13	- 19
Orge de printemps	6 770	51	34 527	+ 13	- 35	- 26	+ 64	- 23	+ 26
Orges	14 985	58	86 282	+ 2	- 26	- 26	+ 16	- 18	- 6
Maïs grain	5 780	64	36 760	+ 9	- 17	- 10	+ 26	- 23	- 4
Avoine	310	50	1 550	- 13	- 19	- 30	+ 0	- 15	- 15
Triticale	985	55	5 418	+ 13	- 11	+ 0	+ 64	- 1	+ 62
Seigle	45	55	248	+ 80	- 10	+ 62	+ 2	- 2	- 0
Oléagineux, dont	12 710	32	41 147	+ 4	+ 1	+ 6	- 15	- 6	- 19
Colza	11 880	33	39 204	+ 1	+ 3	+ 4	- 19	- 4	- 22
Tournesol	320	25	800	+ 146	+ 0	+ 146	+ 174	- 6	+ 158
Protéagineux, dont	3 435	30	10 196	+ 28	- 27	- 8	+ 21	- 11	+ 6
Pois	2 030	35	7 105	+ 34	- 30	- 6	+ 31	- 13	+ 14
Féveroles	1 405	22	3 091	+ 21	- 27	- 12	+ 10	- 16	- 8
TOTAL COP	69 870	58	407 931	- 2	- 20	- 21	- 4	- 10	- 13

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE I (2/2)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2020 - Données départementales -

Cultures	91 - Essonne + 94 Val-de-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2020			évol. 2020/2019 (%)			évol. 2020/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	52 960	66	347 832	- 10	- 20	- 28	- 4	- 8	- 12
Blé tendre	26 945	72	194 004	- 13	- 17	- 28	- 18	- 1	- 19
Blé dur	1 895	69	13 076	+ 59	- 1	+ 56	+ 22	+ 21	+ 48
Orge d'hiver	4 590	63	28 917	- 11	- 20	- 29	- 22	- 12	- 31
Orge de printemps	13 720	54	74 088	- 14	- 31	- 41	+ 23	- 21	- 3
Orges	18 310	56	103 005	- 14	- 28	- 38	+ 8	- 19	- 13
Mais grain	4 320	69	29 790	+ 13	- 14	- 3	+ 52	- 19	+ 23
Avoine	110	50	550	- 27	- 19	- 41	+ 25	- 17	+ 4
Triticale	1 000	55	5 500	- 7	- 11	- 17	+ 65	- 3	+ 60
Seigle	65	55	358	+ 0	- 8	- 8	- 32	- 1	- 32
Oléagineux, dont	10 300	34	34 922	+ 53	+ 23	+ 87	- 14	+ 1	- 13
Colza	9 045	35	31 658	+ 52	+ 25	+ 91	- 20	+ 3	- 18
Tournesol	660	28	1 848	+ 22	+ 0	+ 22	+ 89	+ 2	+ 92
Protéagineux, dont	3 785	29	10 866	+ 34	- 37	- 16	+ 39	- 22	+ 9
Pois	2 890	32	9 248	+ 35	- 37	- 15	+ 36	- 18	+ 12
Féveroles	885	18	1 593	+ 30	- 40	- 22	+ 55	- 39	- 5
TOTAL COP	67 045	59	393 619	- 2	- 22	- 24	- 4	- 8	- 12

Cultures	95 - Val-d'Oise + 93 - Seine-Saint-Denis								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2020			évol. 2020/2019 (%)			évol. 2020/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	34 850	71	246 058	- 1	- 17	- 18	- 0	- 9	- 9
Blé tendre	21 545	78	168 051	- 10	- 11	- 20	- 12	+ 1	- 12
Blé dur	15	69	104	-	-	-	+ 650	- 4	+ 619
Orge d'hiver	3 310	70	23 170	+ 5	- 11	- 7	+ 4	- 6	- 2
Orge de printemps	2 890	50	14 450	+ 35	- 36	- 13	+ 77	- 24	+ 34
Orges	6 200	61	37 620	+ 17	- 23	- 10	+ 29	- 15	+ 9
Mais grain	6 825	57	38 903	+ 22	- 30	- 14	+ 30	- 31	- 10
Avoine	165	50	825	+ 6	- 19	- 14	- 30	- 14	- 40
Triticale	30	55	165	- 57	- 11	- 62	- 36	- 6	- 40
Seigle	10	55	55	+ 100	- 15	+ 69	+ 900	- 15	+ 746
Oléagineux, dont	6 695	31	20 957	+ 2	- 4	- 3	- 3	- 12	- 15
Colza	6 085	32	19 472	- 3	- 3	- 6	- 10	- 11	- 20
Tournesol	430	27	1 161	+ 43	- 4	+ 38	+ 348	- 5	+ 327
Protéagineux, dont	1 315	34	4 475	+ 36	- 29	- 4	- 8	- 3	- 10
Pois	1 085	37	4 015	+ 42	- 30	- 1	+ 15	- 7	+ 7
Féveroles	230	20	460	+ 15	- 33	- 23	- 52	- 21	- 62
TOTAL COP	42 860	63	271 490	+ 1	- 17	- 16	- 1	- 8	- 9

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE II

Récolte 2020 : retard/avance¹ observés dans les stades de développement pour les quatre cultures suivies dans le dispositif Céré'Obs de FranceAgriMer en Île-de-France



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (Céré'Obs)

¹ retard/avance en nombre de jours par rapport à la moyenne quinquennale 2015-2019 : + signifie que 2020 est en retard, - signifie que 2020 est en avance
 Note de lecture : par rapport à la moyenne quinquennale, les semis de blé tendre se sont déroulés avec 9 jours de retard en 2020. À l'inverse, les semis d'orge de printemps se sont déroulés avec 6 jours d'avance.
 ND : non déterminé en raison de la trêve hivernale du dispositif Céré'Obs (décembre-janvier)

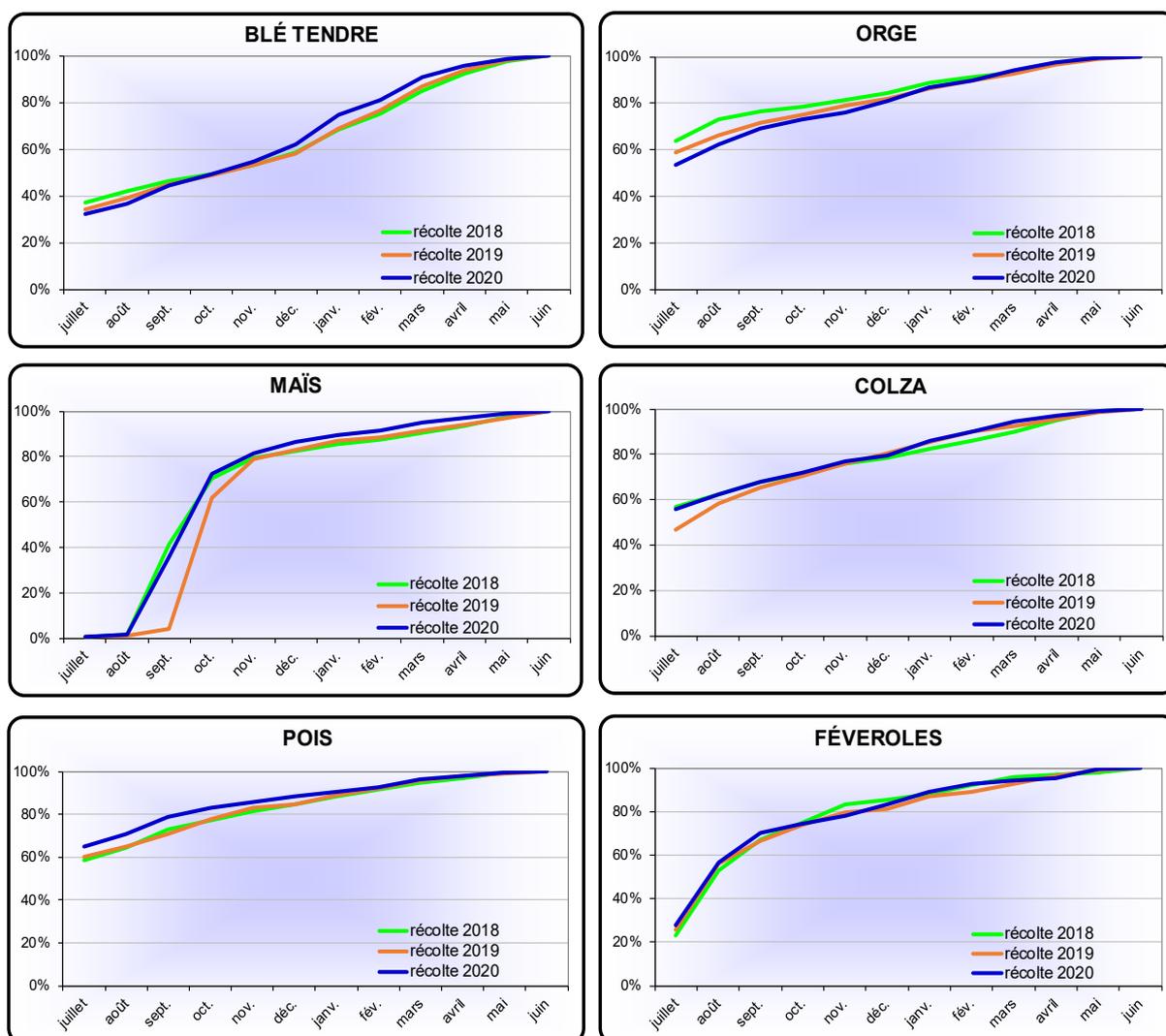
ANNEXE III

Collecte de la récolte 2020 en Île-de-France (cumul au 30 juin 2021)

Produits (en tonnes)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne et Val-de-Marne	Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Blé tendre	885 625	211 260	178 605	149 115	1 424 605
Orge	338 260	68 415	93 490	29 745	529 910
Maïs	214 330	26 245	25 475	30 125	296 175
Blé dur	4 940	4 880	11 025	60	20 905
Triticale	5 010	3 090	2 945	50	11 095
Avoine	7 545	1 015	55	255	8 870
Seigle	745	65	75	5	890
Total des céréales	1 456 455	314 970	311 670	209 355	2 292 450
Colza	115 960	37 865	32 070	18 150	204 045
Tournesol	11 690	690	1 430	710	14 520
Lin	2 775	100	470	0	3 345
Soja	720	90	115	15	940
Total des oléagineux	131 145	38 745	34 085	18 875	222 850
Pois	19 265	5 000	8 075	3 100	35 440
Féveroles	3 620	1 190	690	130	5 630
Total des protéagineux	22 885	6 190	8 765	3 230	41 070
TOTAL	1 610 485	359 905	354 520	231 460	2 556 370

Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

Comparaison des rythmes de collecte pour les trois dernières campagnes

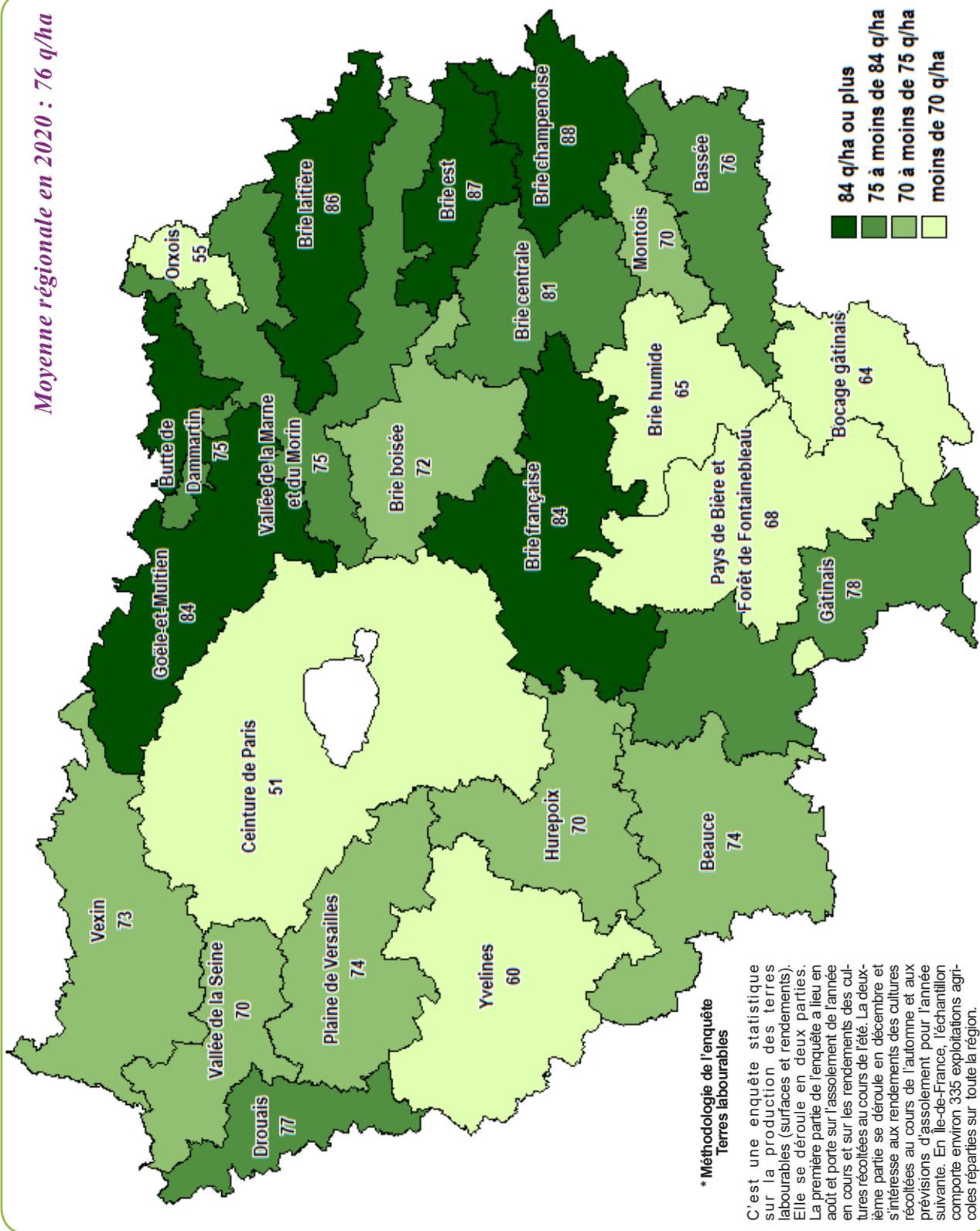


Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

ANNEXE IV

Rendements du blé tendre par région agricole en Île-de-France en 2020 (Source : Agreste Île-de-France - enquête Terres labourables*)

Moyenne régionale en 2020 : 76 q/ha



Sources : Agreste Île-de-France (enquête Terres labourables), BDCarto®IGN

